



« Intégrer les nouvelles dispositions concernant l'information et la consultation du CSE (Comité Social et Économique - Ex IRP et DUP) »

Public	Dirigeants salariés, Responsables de formation et /ou en Ressources Humaines et leurs collaborateurs, Assistants(tes) RH, personnels administratifs ayant en charge la gestion de RH.
Durée	1 jour (7h00)
Modalités pédagogiqu es	Alternance d'apports théoriques et de conseils pratiques Étude de documents Place importante laissée aux phases d'échanges et d'enrichissement entre participants et aux mises en situation.
Contenu du programme	 Le comité social et économique (CSE) : qu'est-ce que c'est ? Mise en place du CSE et composition Attributions du CSE Rôle en matière d'ASC et budget ASC Subvention de fonctionnement Heures de délégation des membres Périodicité des réunions Création d'une commission santé, sécurité et conditions de travail Le comité social et économique (CSE) : c'est pour quand ?
Objectifs de la formation	 Connaître les principaux textes législatifs et réglementaires; Exercer ses obligations, en connaissant les missions et les prérogatives du CSE Connaître les principales sources de données disponibles et acteurs mobilisables; Mettre en œuvre des règles de fonctionnement efficaces qui s'inscrivent dans la durée